

Les activités génératrices de revenus dans le cadre de l'INDH

[... Cette initiative vise en second lieu à promouvoir la création d'activités génératrices d'emplois et de revenus stables et à assurer la restructuration du secteur informel, dont les activités représentent une fraction importante de celles entreprises par les différentes composantes du tissu économique....]

*Extrait du Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste
Adressé à la 4ème Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique*

L'Initiative Nationale pour le Développement Humain, lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste en mai 2008 vise la lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale à travers des projets d'appui aux infrastructures de base, des projets de formation et de renforcement des capacités, des projets d'animation sociale, culturelle, culturelle et sportive et à travers la promotion des activités génératrices de revenus.

A travers l'appui à la création de micros projets, la dynamisation des coopératives et la mobilisation des ressources et des richesses naturelles, l'INDH a opté pour un choix stratégique pour renforcer les bases d'une croissance économique soutenue favorisant l'initiative privée et la création d'emplois et de richesses pour une population pauvre et sans ressources.

Vu l'intérêt qu'elles suscitent, les activités génératrices de revenus ont fait l'objet d'un forum national de 3 jours en février 2006 dans la ville de Fès, en partenariat avec la Banque Mondiale, les recommandations qui en sont découlées ont fait l'objet de la plateforme de travail du manuel de procédures des activités génératrices de revenus téléchargeable sur le site www.indh.ma.

Portée économique des AGR :

Au cours de la période 2005-2007, les AGR comptent à nos jours à plus de 2000 actions représentant ainsi 17% de toutes les opérations de l'INDH pour un budget Global avoisinant 760 Millions de dirhams avec une participation de l'INDH de l'ordre de 64%, bénéficiant ainsi à plus de 30 milles bénéficiaires directs.

L'INDH a induit un effet levier matérialisé dans ce secteur d'activité par la mobilisation et la participation des partenaires par un montant global de plus de 274 millions de dirhams.

Ces AGR ont permis de mettre en place des outils d'émancipation économique et ont appelé à la créativité et à l'innovation en termes de conception et de montage de projets, à même d'insérer la population en situation difficile dans le circuit économique en lui permettant d'accéder aux marchés et de participer à la vie active.

Il est à rappeler dans ce sens que l'INDH finance des projets de développement d'un coût maximum de 250.000 Dirhams financés à raison d'au moins 10% par un apport en numéraire par les porteurs, 70% par l'INDH sous forme de subventions, le reliquat est financé par le micro crédit ou autres bailleurs de fonds.

Exceptionnellement et pour certains projets de développement de filières ou structurants, le coût du projet pourrait dépasser 250.000 dirhams, sur décision unanime des membres du Comité Provincial de le Développement Humain.

Portée sociale des AGR :

Les activités génératrices de revenus jouent un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté, elles permettent aux citoyens d'assurer leur autonomie et de se prendre en charge.

La portée sociale des AGR se traduit sur le terrain, à travers la mise en œuvre de projets opérationnels au profit essentiellement des femmes et des hommes, des jeunes et des handicapés généralement pauvres et sans ressources ni emplois fixes, en leur octroyant 70% du montant global de l'investissement comme subvention ; une première, dans la lutte contre la pauvreté par l'insertion économique.

Cette portée sociale se caractérise également par la mise à disposition des populations défavorisées de mécanismes de financements adéquats, avec un suivi et évaluation systématique des projets par l'ensemble des partenaires de l'INDH au niveau territorial.

Perspectives :

Plus de 2000 nouveaux projets générateurs de revenus structurants et novateurs sont en cours d'études avec les acteurs concernés, à titre d'exemples :

- La structuration des MOUKEFS «place publique ou journaliers sont en quête de petit travaux de bricolage de tout genre» dans toutes les villes du Royaume,
- La création de 600 coopératives dans les filières d'apiculture, d'artisanat de l'élevage et plantes médicinales.
- La création de gîtes ruraux dans le cadre de lutte contre la pauvreté en milieu rural.
- Le développement du concept des Nurseries.

Ces projets ont tous un caractère spécial se définissant par l'encadrement, le renforcement des capacités technique et managériale, des porteurs et un suivi très rapproché par l'ensemble des acteurs (Provinces et Préfectures à travers les DAS et les comités AGR, Tissu associatif, Associations de micro crédit et porteurs.)